

Sympathiques manifestations à l'école de rugby SEBE

La trêve des confiseurs s'est également achevée pour l'école de rugby, la SEBE, qui regroupe les jeunes de Sébazac, Espallon, Bozouls, Estaing.

Après le repos des fêtes de fin d'année, c'était la reprise, ce samedi après-midi, par un entraînement qui se déroulait à Bozouls.

A l'issue de ce premier galop de l'année, la cinquantaine de jeunes pousses de l'école de rugby et la dizaine d'éducateurs se regroupaient au gymnase, pour le partage de la traditionnelle galette des Rois. Cette rencontre extra-sportive se déroulait dans l'ambiance que l'on peut imaginer. La découverte de la fève et la remise des couronnes aux nombreux élus, rois du moment, se faisaient dans un joyeux brouhaha. Tout l'équipe eut une pensée pour Guillaume Lutran pour lui souhaiter un bon rétablissement.

UNE MÉDAILLE BIEN MÉRITÉE

Quelques instants après se déroulait une autre sympathique manifestation, présidée par MM. Baudon, conseiller général, maire de Bozouls et Gilbert Cayron, président du Rugby-Club espallonnais.



A son plus grand étonnement, venant en récompense des longues années passées au service du rugby, M. Joseph Laumon, responsable et cheville ouvrière de la SEBE, se voyait remettre la médaille du comité des Pyrénées.

Après avoir salué M. le Conseiller général, qu'il remerciait d'avoir bien voulu honorer de sa

présence cette réunion, M. Cayron adressait ses vœux à tous les présents, remerciant tous les éducateurs pour leur entier dévouement à la cause de l'école de rugby et souhaitait bonne route au ballon ovale. Il félicitait tout particulièrement Joseph Laumon pour la distinction dont il faisait l'objet ce jour, le remerciant pour tous les efforts qu'il déploie en faveur du rugby.

M. Baudon remerciait les responsables de leur invitation, à laquelle il répondait avec grand plaisir. Il félicitait les dirigeants du rugby pour leur grand dynamisme et se félicitait de l'existence de l'école de rugby, qui donne le goût de l'effort en commun aux nombreux jeunes qui la fréquentent, leur formant un esprit d'équipe.

Enfin, il était heureux de

remettre la médaille du comité des Pyrénées à son compatriote Joseph Laumon, dont il apprécie le dévouement en toute chose et la gentillesse dont il fait preuve auprès des jeunes.

Après les remerciements émus du récipiendaire, toute l'assistance levait sa coupe à la nouvelle année, au héros de cette manifestation et à l'avenir du rugby dans le Nord-Aveyron.

C. Pume

Bozouls 12.01.89

CLUB DE DANSES OCCITANES

Reprise des activités. Suite à l'assemblée générale du 22 décembre dernier, le bureau du club occitan a été reconduit pour l'année. Les séances d'initiation et de perfectionnement reprendront à compter du 18 janvier au centre social de Bozouls le mardi tous les 15 jours de 20 h 30 à 22 h 30.

Une participation aux frais de 50 F par couple sera demandée à chaque adhérent.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à venir s'inscrire le plus rapidement possible au centre social.

NUIT DU FEU

Samedi 14 janvier aura lieu au centre social la grande nuit du feu organisée par le corps des sapeurs-pompiers.

Cette soirée sera animée par l'excellente formation de l'orchestre Arc-en-Ciel bien connu des amateurs.

Nous vous attendons très nombreux. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Retenez bien cette date, samedi 14 janvier, tous à Bozouls.

PERMANENCE MUTUALISTE

La Mutuelle Aveyron-Lozère (MUTAL) nous informe qu'un conseiller mutualiste assurera une permanence le 17 janvier de 14 heures à 15 heures, salle du centre social.

CONSULTATION DE NOURRISSONS

La direction de l'action sociale et médico-sociale informe les mamans que la prochaine consultation de nourrissons, assurée par le Service de protection maternelle et infantile, aura lieu le jeudi 19 janvier à partir de 14 heures, au centre social, tél. 65.44.94.60.

Bozouls

C.P. 13.01.89

Groupement de défense sanitaire Dossiers et nouvelles



Une assistance nombreuse a assisté, mercredi matin, au centre social de Bozouls, à la réunion organisée par le groupement de défense sanitaire.

Les éleveurs ont été informés sur la vie du groupement, ses activités, compte rendu financier, ainsi que sur les différentes actions sanitaires menées, espèces

par espèces, sur les bovins, ovins, caprins et porcins.

Il leur a été également donné des informations sur les divers services de la F.O.D.S.A.

Renseignements sur l'action menée dans la lutte contre les campagnols et rats taupiers qui ravagent le Nord-Aveyron.

Le projet avance... jusqu'au Comtal

Le projet de parc naturel des Grands Causses avance. Lentement mais sûrement. Et pendant que le dossier s'épaissit, les limites géographiques se précisent. Au départ, celles-ci s'arrêtaient, au nord, le causse de Sévérac. Mais les causses ne s'arrêtent pas là, et les voisins du Comtal ont rapidement fait comprendre que l'idée les intéressait.

Du côté des initiateurs du projet (l'association « le pays des Grands Causses », s'il n'est pas question de remonter les limites jusqu'en Charente, on conçoit aujourd'hui que le causse situé aux portes de Rodez puisse être intégré.

Car il est reconnu, en matière de parc régional, qu'au sein d'un même parc, peuvent exister des petites régions aux caractéristiques différentes (ceci est même fréquent en France).

Rien n'est encore fait, mais les membres d'une association comme l'ASPM (Association des sentiers de pays de Mondalzac) font actuellement le maximum pour que leur Causse Comtal soit bel et bien intégré dans le parc régional.

25 COMMUNES SUR LE COMTAL

Et après avoir convaincu les caussenards du sud, il leur faut désormais plaider la cause devant les élus des 4 cantons de Laissac, Bozouls, Marcillac et Rodez et des 25 communes concernées. Entre ces élus et le conseiller général de Vezins, Jean Monteillet, chargé du dossier, les premiers contacts ont été pris.

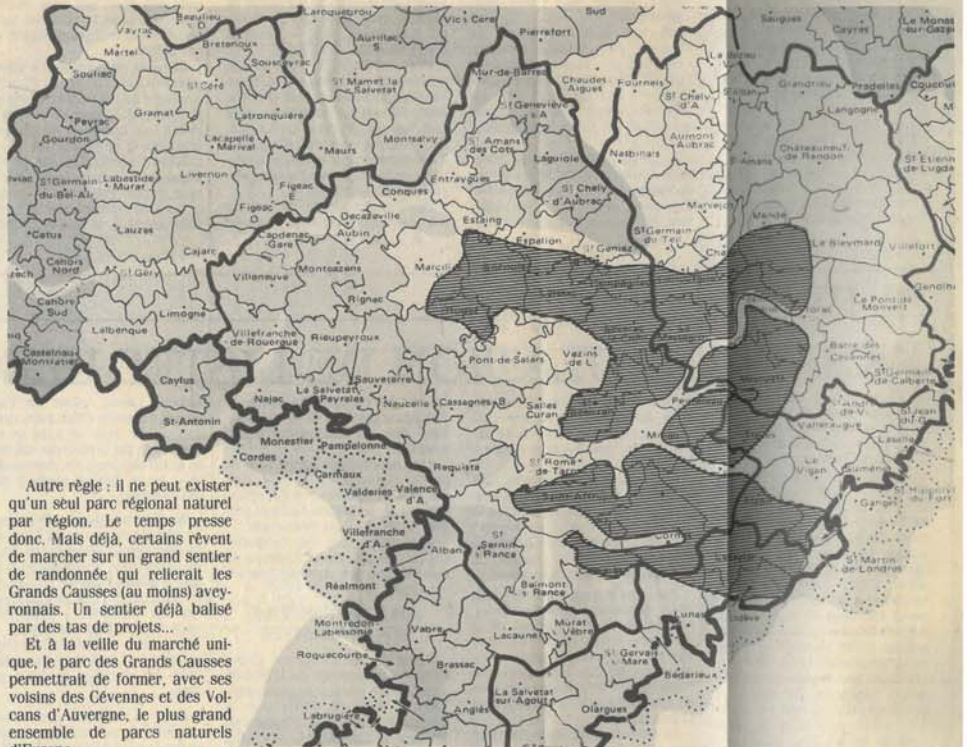
Comme le précise la législation en matière de parc régional,

c'est effectivement à l'initiative des collectivités directement concernées qu'un projet peut être mis à l'étude. Et c'est à la région qu'il appartient de mener cette étude, celle-ci devant aboutir à l'élaboration d'une charte à partir de laquelle la région peut demander au ministère de l'Environnement le classement de la zone concernée en parc naturel régional.

La dernière bonne nouvelle à ce sujet, c'est l'accord de principe que vient de donner Brice Lalonde à l'association des Grands Causses (voir ci-dessous).

LE PLUS GRAND ENSEMBLE EUROPÉEN

Plus souple que pour les parcs nationaux, la législation en matière de parc naturel n'en permet pas moins d'assurer la protection du patrimoine naturel. Et sans disposer d'un arsenal législatif exceptionnel, la constitution d'un parc régional permet, par exemple, de maintenir des paysages de qualité, mais aussi de mettre en valeur le patrimoine culturel, soutenir aussi les activités économiques, et animer la vie locale.



Autre règle : il ne peut exister qu'un seul parc régional naturel par région. Le temps presse donc. Mais déjà, certains rêvent de randonnée qui relierait les Grands Causses (au moins) aveyronnais. Un sentier déjà balisé par des tas de projets...

Et à la veille du marché unique, le parc des Grands Causses permettrait de former, avec ses voisins des Cévennes et des Volcans d'Auvergne, le plus grand ensemble de parcs naturels d'Europe.

La carte géologique dessine bien quelles pourraient être les limites du parc naturel régional des Grands Causses dans notre département.

La lettre de Brice Lalonde

L'Association pour la création du Parc naturel régional « Le Pays des Grands Causses » est heureuse de communiquer aux habitants du Sud-Aveyron la lettre que vient de lui adresser M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'Environnement.

Par ce courrier, Brice Lalonde dit l'accord de principe de son département ministériel.

Une prochaine réunion avec la Région devrait déboucher sur le choix d'un chargé de mission pour faire l'étude rapide de ce parc. En Aveyron, notre dossier est très avancé afin qu'au plus tôt le « Pays des Grands Causses » soit une réalité.

Monsieur le président,

Vous avez attiré l'attention du Premier ministre sur tout l'intérêt qui s'attacherait au classement du territoire des Causses en parc naturel régional à la suite des différents contrats d'aménagement dont a bénéficié cette zone.

Je voudrais à l'occasion de cette réponse faire le point de l'avancement de ce dossier et vous préciser certains aspects évoqués lors de notre entrevue du mois d'août dernier.

Tout d'abord, l'initiative d'un classement en parc naturel régional appartient, au terme du décret du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels, à la région concernée.

C'est pourquoi le préfet de la région Midi-Pyrénées a saisi M. Marc Censi, président du conseil régional en proposant que les Causses fas-

sent l'objet d'une étude préparatoire au classement en parc naturel régional.

M. Censi a répondu en septembre dernier que le classement des Causses apparaissait comme une perspective intéressante méritant un examen approfondi.

Il a dernièrement saisi les conseils généraux du Lot et de l'Aveyron pour leur demander un avis d'opportunité et leur proposer de participer à une prochaine réunion de concertation organisée par la région avec les différents partenaires concernés.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat Etat-Région 1989-1993, le principe d'un futur parc naturel régional des Causses a été introduit dans le PACT Massif central à travers le programme « tourisme ».

Sans constituer un engagement de la région, toutes ces propositions

semblent indiquer un climat favorable qui pourrait se concrétiser lors de la réunion annoncée par M. Censi.

Il convient toutefois de préciser que la finalité première d'un parc naturel régional n'est pas le développement économique, mais la protection du patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels sensibles.

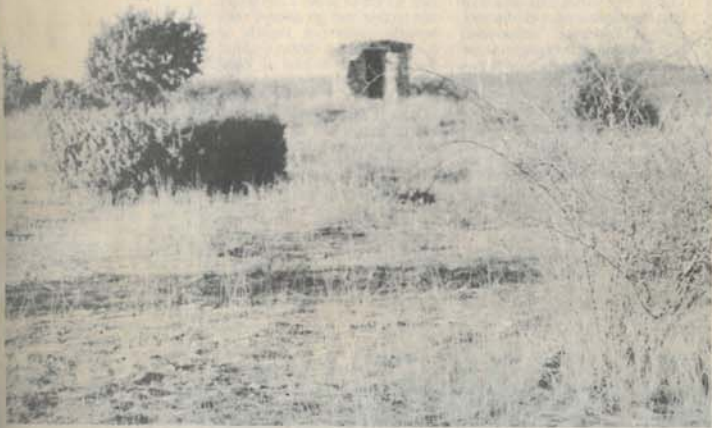
Sur ce point, les élus intéressés doivent manifester une volonté affirmée qui devra se traduire non seulement par la sauvegarde des éléments les plus riches et les plus fragiles de ce patrimoine mais aussi dans la gestion quotidienne de l'urbanisme, des forêts, des espaces agricoles...

L'existence d'un parc doit s'inscrire à terme de manière visible dans le paysage et son organisme a vocation à devenir « la conscience écologique » des différents acteurs de l'aménagement du territoire.

En ce qui concerne mon département ministériel, l'accord de principe qui sera acté dans le contrat Etat-Région traduit bien un avis tout à fait favorable sur l'opportunité de la mise à l'étude rapide de ce parc.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Brice LALONDE



Le Causse Comtal revendique sa place au sein du pays des Grands Causses.

Spectacle de magie pour les petits écoliers du canton



Pour la deuxième rencontre culturelle trimestrielle de l'année scolaire, le centre social de Bozouls, avait organisé un spectacle de magie. Tous les petits écoliers du canton ont pu en profiter, ce jeudi à Bozouls et le vendredi à Gages et Lioujas.

Animé par Anne, qui vient de la région toulousaine, ce spectacle a fortement impressionné le jeune parterre des spectateurs tout en le divertissant. Ils ont pu applaudir, un numéro visuel, de manipulation avec feu et animaux, le tout gratifié du charmant sourire de la magicienne,

qui précisait, dans ses paroles d'accueil, qu'elles n'étaient qu'une dizaine de par le monde à exercer ces talents à l'encontre des magiciens qui eux sont bien plus nombreux.

Après ces divers numéros classiques, le spectacle se poursuivait par des tours avec la participation des enfants. Il se terminait par l'apprentissage de deux tours de magie à l'usage de tous.

Un spectacle qui a ravi toute l'assistance, y compris les enseignants et enseignantes.



SERVICES DE GARDE

Cabinet médical de Bozouls, tél. 65.44.94.19.

Infirmière : Mmes Arribat - Kollmaga, tél. 65.44.94.67 ou 65.44.91.04.

Ambulance : M. Roux Georges, tél. 65.44.93.74.

Pharmacie : d'Espallon.
Dépannage-remorquage : du vendredi 13/01 au jeudi 19/01 inclus M. Batut tél. 65.44.92.29.

A.O.B. JUDO

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux tatamis, un apéritif sera offert le mardi 17 janvier, à 19 heures, à la salle du judo, pour les parents et en présence de M. Baudon, maire.

CURLANDE
samedi 14 janvier
QUINE
SUPER LOTS
valeur 2000 F
Cochon gras vivant
dindes, gibier,
nombreux lots

LA CHAUDE NUIT DU FEU



La traditionnelle Nuit du feu, organisée par le corps des sapeurs-pompiers de Bozouls, se déroulait ce samedi soir.

Animée par la formation « Arc-en-Ciel », bruyante à souhait, elle a fait danser jusqu'au petit matin toute la jeunesse des environs, qui s'était donné rendez-vous salle du centre social.

Une excellente ambiance a permis à tous de passer une bonne et chaude nuit de joyeuse détente.

LES RATS TAUPIERS

Les rats taupiers arrivent chez nous, ils ont déjà causé de gros dégâts chez nos voisins du Nord-Aveyron, Cantal, etc.

Aussi une réunion d'information sur la destruction de ces nuisibles est prévue ce mercredi 18 janvier, à 20 h 30 au centre social.

Pour obtenir un résultat, il serait souhaitable que tous les agriculteurs se sentent concernés.

Présence de tous indispensable.

REPAS DE L'AMITIÉ

Nous vous rappelons qu'il aura lieu comme prévu le samedi 21 janvier au restaurant Le Belvédère à Bozouls. Organisé par le club du 3^e âge, tous les pré-retraités et futurs retraités y sont cordialement invités. Vous êtes assurés de vous retrouver entre amis dans une ambiance sympathique.

Faites-vous inscrire sans tarder auprès des membres du bureau ou au 65.44.90.59.

La magie à la maison de retraite



Dans le cadre des animations normales, la maison de retraite offrait, ce mardi après-midi, un spectacle de magie à ses pensionnaires.

La jeune et sympathique magicienne, Anne, qui, la semaine dernière a très impressionné les élèves des écoles du canton, animait ce spectacle. Tout comme pour les jeunes, ses manipulations, ses différents tours de passe et

autres, ont fortement divertis les aînés de l'établissement, regroupés salle de réunion, transformée en salle de spectacle pour la circonstance.

Tous ont participé, en deuxième partie, à l'animation en collaborant joyeusement avec la manipulatrice.

Un bon après-midi de détente pour tous les pensionnaires, grâce au dynamisme d'Anne, dont doit être remerciée la directrice de la maison de retraite.

Inauguration des nouveaux tatamis

Le club de judo de Bozouls, sous la présidence de M. Cayssols, est en pleine extension. Installé dans une des grandes salles du gymnase municipal, mise à sa disposition par la municipalité, il compte, pour la saison 88-89, toutes catégories confondues, 75 licenciés.

Les dirigeants devant ce nombre important d'adeptes, ont été dans l'obligation de développer la surface des tapis, qui actuellement est de 170 m² environ. Cette opération s'est réalisée avec l'achat supplémentaire de 26 tatamis, dont une partie a été offerte par la municipalité, l'autre par l'A.O.B., grâce au contrat bleu.

L'inauguration de ces nouveaux tatamis, se déroulait, ce mardi soir, au cours de la séance hebdomadaire d'entraînement. Elle avait lieu en présence de M. Baudon, conseiller général, maire de Bozouls, des responsables du club et de nombreux parents.

M. Cayssols, faisait un rapide historique du club en se félicitant de l'impact auprès des jeunes Bozoulois. Il remerciait chaleureusement la municipalité et M. le maire, dont

on connaît l'attachement pour les jeunes et l'effort qu'il fait en leur faveur, pour l'aide apportée au club et la fourniture des nouveaux tatamis. Il en profitait également pour remercier le moniteur Michel Kamhoula pour le dévouement dont il fait preuve dans son travail d'éducateur.

Pour sa part, M. Baudon, disait tout le plaisir qu'il avait à constater la progression et la bonne marche du club de judo à Bozouls. Il était heureux de constater par ailleurs que tous les efforts faits par la municipalité portaient leurs fruits. Il se félicitait du travail fourni par les respon-

sables du club, suivi par tous les parents des jeunes judokas, toujours présents à toutes les manifestations du judo bozoulois.

Chacun levait ensuite son verre à la prospérité du judo ainsi qu'à celle de Bozouls.

Devant l'affluence de licenciés, les responsables ont dû mettre sur pied trois séances d'entraînements, deux le mardi en soirée et une le samedi après-midi pour les gradés, encadrées par eux-mêmes, le tout sous la responsabilité de Michel Kamhoua, moniteur national.



NAISSANCE

De Jérôme au foyer de M. et Mme Pascal Sudrès, domiciliés rue de l'Hospitalet à Bozouls.

Tous nos vœux de bonheur.

EXPRESSION THÉÂTRALE CORPORELLE ET GESTUELLE

Toutes les personnes intéressées par l'expression corporelle, le travail de la voix, du geste, à partir de techniques, sont invitées à se joindre au club théâtre de Bozouls, tous les samedis, à 17 heures au centre social.

Première séance : samedi 21 janvier, à 17 heures, au centre social.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Samedi 21 janvier, à 17 h 30, au centre social, aura lieu une réunion pour la mise en place d'une nouvelle association, destinée à prendre en charge les concerts de bel canto.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.



Contre l'invasion des rats taupiers



Confirmés jusqu'à présent dans le Nord-Aveyron et sur la rive droite du Lot, les rats taupiers ont fait leur apparition dans quelques communes du canton de Bozouls.

Devant ce début d'invasion, qui risque de devenir rapidement un désastre pour les cultures, le Groupement de défense cantonal d'agriculture tenait, mercredi soir, une réunion, salle du Centre social, à

Bozouls, animée par M. Cabrolier.

La vingtaine d'agriculteurs présents a évoqué ce grave problème et les dangers présentés par ce fléau de la nature. Ils ont été d'accord pour reconnaître que la lutte contre les rats taupiers était l'affaire de tous et non de quelques-uns. Elle doit être générale et menée conjointement par tous. Ces nuisibles doivent être détruits dans l'ensemble du canton,

et non par-ci, par-là par des actions individuelles.

Les propriétaires présents ont passé, chacun selon ses besoins, les produits proposés pour empoisonner cette vermine qui ravage tout.

Les organisateurs de cette réunion font un appel à tous les propriétaires exploitants, pour qu'ils se sentent concernés par cette action qui doit être générale.

Importants travaux d'assainissement

C.P 21/01/89



Les secteurs de « Pauverous » et de « L'Hospitalet » de l'agglomération de Bozouls étaient dotés d'un réseau d'assainissement plus ou moins conforme aux normes en vigueur. Cette situation devenait très critique, lors de chutes de fortes pluies, qui amenaient de nombreux inconvénients aux habitants de ces quartiers.

La municipalité s'est donc penchée sur ce problème dont la solution a été une refonte totale du réseau d'assainissement, en effectuant la séparation des eaux usées et des eaux pluviales.

Les travaux, dont le montant s'élève à 123 millions de centimes, prévus pour plusieurs mois, ont été confiés à l'E.G.T.P. d'Espalion.

A l'aide de puissants engins, une tranchée est ouverte, dans laquelle le réseau séparatif est posé. Cette opération nécessite la pose de 750 m de tuyaux de 200 mm pour les eaux usées, 400 m de béton de diamètre 1 000 et 250 m de diamètre 400 mm.

Cette mise en place de canalisation est complétée par la confection de divers ouvrages et de regards, ainsi que la réfection des clôtures et chaussées.

Dans quelques semaines, ces deux quartiers, grâce à la diligence de la municipalité, seront à l'abri de toutes mésaventures sur le plan de l'écoulement des eaux.

21/01 LA VIE DE NOS SAPEURS-POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers, contrairement à l'ensemble du département, a vu croître le nombre de ses interventions tout au long de 1988.

En effet, durant les douze derniers mois, les pompiers ont effectué 88 sorties : 47 interventions sur accidents ou secours à personnes (contre 29 en 1987), 12 incendies et 29 interventions diverses.

Afin d'améliorer encore leur efficacité et être toujours à la hauteur des missions qui leur sont confiées, ces bénévoles, sous l'impulsion de leur chef de corps, continuent leur formation. Plusieurs d'entre eux ont été à l'honneur. Ont obtenu la mention ranimation : Bruno Batut, André Bernat, Serge Dupuy et Jean-Louis Galandrin. Ont obtenu le secours routier : Bruno Batut, Serge Dupuy et Michel Thomas.

Le Dr Lemouzy, quant à lui, a effectué un stage de 2 fois trois jours d'oxylogie à Toulouse.

A toutes ces formations, s'ajoutent les manœuvres mensuelles ou mêmes exceptionnelles, telles que celle d'Espaloux ou plus récemment Mérico.

Aussi, comme par le passé, à l'occasion du Nouvel An, ils vous ont rendu visite. Vous leur avez réservé un accueil chaleureux, ils vous en remercient.

La nouvelle receveuse a pris ses fonctions



Depuis le début de l'année, le bureau de poste de Bozouls est placé sous la direction d'une nouvelle receveuse, Mme Carrière.

Mariée et mère de famille, elle arrive d'Estaing, où elle était en poste depuis 1987. Originnaire de l'Aveyron, Villefranche-de-Panat, elle est entrée dans l'administration des postes en 1957. Selon la coutume c'est Paris qui a vu ses débuts,

au grand centre des chèques postaux de la rue des Favorites.

Après un rapide passage au bureau d'Espalion, en 1962, c'est à nouveau Paris, puis divers autres postes, avant ceux de Lédergues, Estaing et maintenant Bozouls.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation dans son nouveau poste de Bozouls et la bienvenue dans le chef-lieu de canton du Causse.

Bozouls

C.P. 23.01.89

Première réunion du nouveau comité des fêtes

Mis en place il y a à peine quatre jours, le nouveau comité des fêtes de Bozouls se retrouvait salle du centre social vendredi soir, pour sa première réunion.

Le président, M. Mezy, disait sa satisfaction de la présence de la quasi-totalité des membres du comité, mis à part très peu d'excusés.

Après un rapide tour d'horizon des activités de l'année, la réunion était principalement axée sur le concours de belote qui se déroulera le 10 février prochain au centre social. Cette première grande manifestation annuelle, dotée de 6 000 F de lots, demandait beaucoup de travail à **tous les participants pour son organisation.**

L'assemblée attaquait ensuite la deuxième manifestation, tout aussi importante, le bal des années 60. Cette soirée se déroulera le 4 mars



prochain au gymnase, dans la vaste salle des festivités.

L'ébauche en était faite, les détails seront mis au point lors de prochaines réunions, de même que le programme annuel sera définitivement arrêté dans les prochains jours.

LE FESTIVAL DU BEL CANTO PREND UNE AUTRE DIMENSION

Créé par MM. Airiquet, à l'époque président du syndicat d'initiative et par M. René Hemon, artiste lyrique, enfant du pays, le festival du « Bel-Canto » de Bozouls a pris une dimension telle, que son organisation, ne peut plus être supportée par le syndicat d'initiative. Devant l'ampleur prise par cette manifestation, il est apparu nécessaire aux responsables de mettre sur pied une association qui viendrait en renfort des organisateurs actuels.

Après une réunion préparatoire courant décembre, avait lieu, ce samedi en fin d'après-midi, au centre social de Bozouls une rencontre de toutes les personnes intéressées par ce festival et passionnées de belle musique.

La grande salle de réunion était abondamment garnie lorsque M. Jean-Luc Calmelly, ouvrait la séance en présence de MM. Baudon, conseiller général, maire de Bozouls ; Delfieux, maire de Campuac, député suppléant ; Boyer, maire de Laissac ; Le Dauphin, directeur de l'association départementale pour le développement musical ; Berloz, directeur de l'école départementale de musique ; docteur Malet, adjoint au maire de Bozouls ; du père Balltrand, curé de la paroisse. Étaient également présents M. Airiquet, fondateur du festival René Hemon, responsable artistique, plusieurs présidents ou responsables d'associations d'amicales musicales amies, ainsi que de nombreuses personnes de Bozouls et des environs, principalement Espallon, aimant ces concerts lyriques

Des renforts

Après avoir accueilli et souhaité la bienvenue à tous, les remerciant d'être venus si nombreux assister à cette importante réunion, M. Calmelly en donnait les raisons.

En l'état actuel des choses, disait-il, « le syndicat d'initiative de Bozouls, ne peut plus suffire à l'organisation de cette manifestation qui d'année en année prend de l'importance. Il y va de son devenir et il est urgent qu'une association vienne le renforcer. Toutefois, l'organisation matérielle reste à la charge du syndicat, l'organisation lyrique restant à la charge de René Hemon, l'association sera surtout chargée d'épauler les organismes déjà en place et principalement de la promotion et de la publicité qui sont une partie très importante du festival ».

L'assistance était parfaitement d'accord sur ces divers points et plusieurs personnes se disaient être prêtes pour en faire partie.

Avant que ne s'engage la discussion générale, René Hemon pouvait annoncer la venue d'artistes de haut niveau pour le festival qui cette année se déroulera du 20 au 23 août. Le mois de juillet a été abandonné pour ne pas gêner les autres manifestations lyriques se déroulant dans le département, ainsi que pour faciliter la présence des artistes, qui ont un programme chargé, même durant leurs vacances.

Le programme des œuvres interprétées est presque arrêté, il sera encore cette année de choix d'où toute facilité sera exclue. Les artistes lyriques présentés débiteront les répétitions préparatoires, dès le mois de mai. C'est dire le sérieux du

travail et de la préparation de ce festival de Bozouls, pour qu'il connaisse un nouveau succès.

Ces détails réglés et après la projection de cassettes, concernant les festivals précédents, qui ont permis à l'assistance de réentendre les belles voix de Chantal Bastide, une artiste qui monte, Delmon, Caffi, de Georgette Rispal et de René Hemon, les personnes qui formeront le bureau de l'association étaient désignées.

Autour de Mme Descrozailles qui en est la première présidente et qui a comme vice-présidents MM. Airiquet, Viargues, Delfieux, Berloz, on trouve Mmes Lacroix, Ville, MM. Calmelly, Lacan, Nayrolles, Lavedan, Teil, MM. Baudon et Le Dauphin étant les présidents d'honneur.

La liste n'est pas arrêtée et tous ceux qui se sentent attirés par ce festival peuvent se faire inscrire encore. Le bureau sera définitivement formé lors d'une prochaine réunion.

Pour sa part, M. Le Dauphin émettait quelques bonnes idées pour la promotion du festival, comme celles



d'organiser un service de transport et une publicité interfestivals.

Le festival du « Bel-Canto » de Bozouls prend une nouvelle dimension avec la mise sur pied d'une association chargée de sa promotion, dont le nom lui sera donné lors

de la constitution définitive du bureau.

Deux propositions ont été faites « Bozouls Bel-Canto » ou « Bozouls lyrique ». Cette dernière d'ailleurs semblait avoir la faveur de l'assistance.



Naissance de l'expression théâtrale



Animé par la dynamique Mme Martine Perez, le club d'expression théâtrale vient d'être créé à Bozouls.

Ce club, qui rassemble ou qui rassemblera tous les amoureux du théâtre, s'est donné pour but de travailler l'expression corporelle, le travail de la voix et l'improvisation. Il tenait

sa première réunion ce samedi en fin d'après-midi, dans une salle du centre social.

Une dizaine des premiers membres étaient présents pour cette séance de travail, qui n'a pas été de tout repos.

Après avoir acquis les connaissances techniques de base et une meilleure maîtrise de soi, les membres du club pourront envisager de faire du théâtre en montant diverses pièces.

Les séances de travail auront lieu tous les samedis, de 17 à 19 heures.

JOURNÉE DE L'AMITIÉ POUR LE CLUB DES AINÉS



Première rencontre de l'année pour le club des aînés de Bozouls, à l'occasion de la journée de l'amitié.

Après l'office célébré par le Père Balltrand, curé de la paroisse, à la mémoire des défunts du club et à l'intention de tous ses membres, c'était le regroupement au restaurant « Le Belvédère », où cette année se déroulait le traditionnel banquet.

Une imposante assistance, plus de 130 convives, se répartissait autour des tables dans la vaste salle à manger de l'établissement. Aux côtés de Mme Ginisty, la présidente, on notait la présence de MM. Baudon, conseiller général, maire de Bozouls, du Dr Malet, adjoint, du Père Balltrand : était également présent M. Barry,

président du troisième âge de Kodette.

L'ambiance était des meilleures, bien entretenue par un menu mitonné spécialement par le cordon-bleu de la maison et délicieusement apprécié de tous. Elle l'était aussi par le chœur de chant du club qui, en tenue rouergate, régala l'assistance en interprétant diverses chansons, dont une de circonstance, « Met du feu dans la cheminée », alors qu'à l'extérieur il faisait entre 15 et 20 degrés au-dessus.

Une bonne journée de rencontre qui se prolongeait dans cette excellente atmosphère d'amitié jusqu'au début de soirée.

Poste - Des médailles bien méritées

Toute la petite famille du bureau de poste de Bozouls était réunie, vendredi après-midi, autour de Mme Carrière, sa receveuse, pour une bien sympathique manifestation.

M. Alengrin, directeur départemental adjoint, avait la plaisante tâche de récompenser deux agents de bureau particulièrement méritants, en leur remettant la médaille d'honneur de bronze des P.T.T.

Il rappelait, en termes amicaux, les états de service de chacun d'eux, dont l'un est déjà à la retraite depuis bientôt un an.

M. Louis Guilbert est né le 3 septembre 1931, à Grioudas, commune de Gages. En 1956, il entre dans l'administration des P.T.T. comme agent auxiliaire, au bureau de Rodelle. Ayant passé avec succès le concours de facteur, le 28 novembre 1956, le 1^{er} décembre 1957, il est nommé à Nancy. Puis, ce sera Aphon (Cantal), le 1^{er} décembre 1960. Enfin, le 1^{er} juin 1965, il



revient définitivement au pays avec son affectation à Bozouls. C'est dans ce dernier poste qu'il atteindra l'âge de la retraite, le 4 février 1988, avec le grade d'agent d'administration principal, et il se retire sur place.

M. Roger Roux est né à Paris le 6 mars 1931, de parents aveyronnais,

et c'est à Saint-Chély-d'Aubrac, au hameau de « Belvezeth » qu'il sera élevé et passera sa jeunesse.

Le 1^{er} décembre 1956, il entre dans l'administration des P.T.T. et rejoint son affectation au bureau de Paris-Austerlitz, comme ambulant. Le 17 juillet 1962, descente vers le pays avec sa nomination à Saint-Saturnin-de-Lenne jusqu'en 1965, époque de la motorisation, qui le conduit au bureau de Campagnac. Le 1^{er} juin 1972, il rejoint son nouveau poste à Bozouls, où il exerce encore sa profession, pour la plus grande

satisfaction de tous, comme agent d'administration principal.

Ces deux agents, dont les mérites professionnels viennent d'être reconnus par leur administration, tout au long de leur carrière, ont été toujours très appréciés par la clientèle qu'ils desservent ou desservent, sont à juste titre récompensés.

Après que M. Alengrin leur ait remis diplômes et insignes pour leur distinction, chacun pouvait lever sa coupe en l'honneur des deux récipiendaires et à l'avenir du bureau de poste de Bozouls.

Bozouls : Un festival à l'échelle départementale

Le Festival d'art lyrique de Bozouls fêtera, cette année, son septième anniversaire. Il est maintenant connu dans tout le département, le public vient d'un peu partout. C'est normal, cette manifestation artistique, unique en son genre, ne concurrence ni le Juin musical, ni les concerts de Sylvanès, ni Musique en Rouergue. A Bozouls, c'est le bel canto à l'état pur et les amateurs sont de plus en plus nombreux. Du coup, les organisateurs ont décidé d'élargir leur bureau en l'ouvrant à des personnalités départementales du monde musical. Mme Descrozailles a accepté la présidence, les pionniers du festival, MM. Alriquet, Calmely, et le ténor René Hémon seront toujours à ses côtés. Cette équipe des premières heures voudrait s'assurer la collaboration de spécialistes qualifiés. Plusieurs ont été sollicités.

Cette année, le festival aura lieu au mois d'août. Le concert d'opéra sera donné, comme les années précédentes, à l'église Sainte-Fauste, mercredi 23 août.

Le dimanche 20 août, en soirée, les artistes présenteront de larges extraits de l'opérette viennoise des frères Strauss « Rêve de valse ».

Au cours de la dernière réunion, le ténor René Hémon, président de l'association Voix de France, a donné les noms des artistes qui se produiront à Bozouls, en août prochain.

La prestigieuse Chantal Bastide sera de retour après deux ans d'absence et une jeune chanteuse aveyronnaise, la Villefranchoise Edwige Bourdy, a promis son concours.

En attendant, la nouvelle présidente et ses collaborateurs vont donner une assise officielle à leur association. Une nouvelle réunion est déjà prévue.

L. F.

BOZOULS

La Dépêche 31.01.89

Les horaires de la crèche

Depuis le 1^{er} janvier, une crèche halte-garderie familiale est ouverte sur le canton de Bozouls.

Des assistantes maternelles agréées accueillent chez elles

dès enfants d'un mois à 11 ans qui nécessitent une garde permanente ou occasionnelle.

Que vous souhaitiez garder des enfants ou les faire garder, je suis à votre disposition pour tous renseignements,

tél. 65.48.85.40, ou aux permanences suivantes : Bozouls, lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 heures à 9 heures, à la mairie; Gabriac, le troisième jeudi du mois, de 14 h 30 à 15 h 30, à la mairie; La Loubière, le quatrième lundi du mois, de 10 h 30 à 11 h 30, à la mairie; Montrozier, le quatrième mardi du mois, de 10 h 30 à 11 h 30, à la mairie; Rodelle, le quatrième mardi du mois, de 14 h 30 à 15 h 30.